

AVIS PUBLIC

TENUE À HUIS CLOS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2021

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ que suivant les différents décrets gouvernementaux, la séance du Conseil municipal du 2 mars 2021 sera tenue à huis clos, via téléconférence.

Le public ne sera pas admis à cette séance et vous êtes invités à envoyer vos questions par courriel avant le 2 mars midi à dg@berthiersurmer.ca.

Merci de respecter les directives gouvernementales de distanciation afin d'éviter la propagation de la COVID-19.

DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 16^e jour de janvier deux mille vingt-et-un.



Martin Turgeon

.....
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Martin Turgeon, résidant à Berthier-sur-Mer certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'endroit désigné par le Conseil entre huit heures et neuf heures, le seizième jour de février 2021. Une copie a également été déposée sur le site Web de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce seizième jour de février deux mille vingt-et-un.

Signé :.....
Martin Turgeon, Directeur général et secrétaire-trésorier